

Conclusion d'un accord d'ouverture de négociations entre la Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne

Paris, le 12 novembre 2008 - Le conseil d'administration de la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP) et le conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) se sont réunis ce jour afin d'examiner l'état d'avancement des premiers travaux relatifs au projet de rapprochement des deux organes centraux rendu public le 8 octobre 2008.

A l'issue de ces conseils a été conclu un accord d'ouverture de négociations fixant le cadre des travaux à entreprendre et des discussions à intervenir entre la BFBP et la CNCE en vue d'une finalisation et d'une réalisation du rapprochement au premier semestre 2009.

Cet accord prévoit notamment que la gouvernance de la société issue du rapprochement, qui prendra la forme d'une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, sera fondée sur les principes d'équilibre et de parité entre les deux réseaux.

Un comité de projet présidé par M. Philippe Dupont et composé, en plus de lui-même, de MM. Bernard Comolet, Alain Lemaire et Yvan de La Porte du Theil, a été mis en place. Ce comité sera chargé au cours des prochains mois de préparer et de coordonner l'ensemble des opérations relatives au projet industriel et à l'organisation du nouvel ensemble, qui seront soumises le moment venu aux différentes instances.

Contacts :

Groupe Caisse d'Épargne
Jacques Charbit : 01 58 40 57 01
Christine Françoise : 01 58 40 46 57

e-mail : presse@cnce.caisse-epargne.fr
www.groupe.caisse-epargne.com

Groupe Banque Populaire
Annie de Paillette : 01 40 39 68 27
Christophe Gilbert : 01 40 39 66 00

e-mail : relationspresse@bfbp.banquepopulaire.fr
www.banquepopulaire.fr